

Plan de cours

COURS : **Volleyball**

PROGRAMME : **Tous les programmes – formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique – ensemble 3**

Pondération : Théorie : 1 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 1

Préalables : Un cours de l'ensemble 1 (109-101-MQ) et un cours de l'ensemble 2 (109-102-MQ)

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  poste  courriel ou site web

Marie A. Roy E-09 3362 mariea.roy@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi		16h à 17h			

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT BUREAU  poste  courriel

Hélène Morin AR-2 6731 helene.morin@cegepmontpetit.ca

Martin Choquette AR-2 6774 martin.choquette@cegepmontpetit.ca

1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT¹

PRÉSENTATION DU COURS DE VOLLEYBALL

Ce cours fait suite aux cours des deux premiers ensembles (109-101-MQ et un 109-102-MQ). En tout → 3 ensembles

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Ensemble 3

L'étudiant utilise les acquis des deux premiers ensembles pour mettre en place les conditions favorables à la pratique régulière, stimulante et autonome de l'activité physique. Il gère les facteurs favorisant le maintien et le développement de cette habitude dans un contexte de prise en charge de ses besoins d'activité physique. L'étudiant doit concevoir lui-même un programme d'entraînement personnel d'activités physiques qui respecte les principes d'entraînement musculaire énoncés dans la documentation pertinente dans le but de soutenir la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. L'étudiant utilise les stratégies d'évaluation de son plan d'activité physique et fait une réflexion sur sa pratique.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL (CODE ET ÉNONCÉ)

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Adopter un mode de vie sain en étant pleinement conscient de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de pratique d'une activité physique, notamment en faisant du volleyball et de l'activité physique en général.

4. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Renseignements liés à la pondération (1-1-1)

- 0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques
- 2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques
- 1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine. L'étudiant aura à planifier un programme d'entraînement personnel ayant un objectif réalisable. Ainsi, il devra prendre des mesures précises sur son état de départ afin de formuler correctement un objectif d'amélioration réaliste de sa condition. Le programme d'entraînement devra se conformer aux normes d'efficacité d'entraînement. Un bilan hebdomadaire sera à produire justifiant ses résultats. Les activités physiques seront évaluées de façon continue par le professeur.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comporteront de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant sera aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

¹ L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique : <http://education-physique.cegepmontpetit.ca>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation

Particularité des cours d'éducation physique au Cégep Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au cégep des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

6. PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Planifier un programme personnel d'activités physiques (P.P.A.P.) selon ses priorités et dans une perspective de santé

Objectifs, durée	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Construire un programme d'activités physiques adaptées à ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p> <p>Planifier de façon appropriée les conditions de réalisation des activités à pratiquer.</p> <p>Formuler correctement et pertinemment ses objectifs personnels et son choix d'activités physiques à pratiquer.</p>	<p>Évaluer ses besoins de santé/bien-être pouvant être satisfaits par l'activité physique. Analyser les différents facteurs qui conditionnent la pratique régulière et suffisante d'activités physiques de son choix. Choisir un thème (incluant obligatoirement cardiovasculaire) selon ses besoins, ses capacités et sa motivation parmi les choix suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cardiovasculaire ➤ Équilibre énergétique ➤ Flexibilité ➤ Vigueur musculaire (Force ou endurance) <p>Formuler des objectifs répondant à ses besoins, à ses capacités et à ses goûts. Construire un programme personnel d'activités physiques permettant l'atteinte de ses objectifs et respectant les conditions de réalisation.</p>	<p>Élaboration d'un programme personnel respectant les principes d'entraînement reconnus pour les objectifs visés. (PPAP) (1.2 et 1.4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquence • Intensité • Durée • Surcharge • Limite de FC <p>Concevoir des tests maisons selon les objectifs choisis permettant d'évaluer plusieurs déterminants de la condition physique (1.1)</p> <p>Faire un choix pertinent d'activités physiques à pratiquer pendant plusieurs semaines (1.3)</p>	<p>Lire des textes rappels sur la condition physique et les effets de l'activité physique sur la santé.</p> <p>Compléter un document (P.P.A.P.) faisant franchir les étapes aboutissant à la construction d'un programme.</p>	<p>Validation du programme personnel par le professeur</p> <p style="text-align: right;"><u>10 points</u></p> <p style="text-align: right;"><u>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET :</u></p> <p style="text-align: right;"><u>10 POINTS</u></p>

Projet 2 : Développer les capacités spécifiques favorables à une pratique ludique et dynamique du volleyball

Objectifs, durée	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Connaître les règles du jeu, la charte de l'esprit sportif et les systèmes offensifs et défensifs de base</p>	<p>Document des règles du jeu et de l'esprit sportif</p> <p>En situation théorique et pratique, expérimentation de l'organisation collective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les positions 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ▪ construction d'attaque (3 contacts) ▪ positionnement en réception de service (w) ▪ positionnement défensif de base (V) ▪ système offensif (6-0, 4-2) <p>Illustration, lecture, mise en situation</p>	<p>Respect des règles inhérentes au volleyball (2.1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système 4-2 • Réception « W » • Défensive en « V » • Permutations <p>Respect des règles de sécurité et d'éthique (2.2)</p>	<p>Lire la documentation pertinente dans le texte COOP# 26045 et/ou autres documents de référence.</p> <p>Répondre aux questions, compléter les évaluations et identifier les besoins d'apprentissage prioritaires dans le cahier de bord.</p>	<p>Examen théorique <u>5 points</u></p> <p>Examen théorique <u>10 points</u></p> <p>Cahiers de bord <u>10 points</u></p> <p>Évaluation en jeu <u>20 points</u></p> <p style="text-align: right;"><u>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET :</u></p> <p style="text-align: right;"><u>45 POINTS</u></p>

Projet 3: Planifier et diriger une séance d'entraînement

Objectifs, durée	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Planifier et diriger un entraînement pour favoriser l'acquisition des techniques et tactiques de base et le développement des habiletés physiques spécifiques au volleyball.	<p>Thématique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Service et réception 2. Pré-défensive et contre (bloc) 3. Défensive et balle facile 4. Attaque et soutien <p>Chacun des membres de l'équipe prépare et dirige un entraînement de quarante minutes sur le thème choisi.</p>	<p>Planifier* et animer une séance d'entraînement complète (théorie, échauffement, situation d'apprentissage et retour au calme) en lien avec le thème choisi (2.3).</p> <p>* voir critères d'évaluation sur le document d'information sur le mini cours</p>	Effectuer les recherches nécessaires dans la documentation pertinente.	<p>Travail écrit à remettre à la date prévue pour le mini-cours</p> <p>Évaluation de la séance pratique par le professeur</p> <p style="text-align: right;">15 points</p> <p><u>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET :</u></p> <p style="text-align: right;">15 POINTS</p>

Projet 4: Gérer un programme personnel d'activités physiques (P.P.A.P.)

Objectifs, durée	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Gérer son programme sur une période de temps déterminée et adaptée à ses besoins dans le but de reconnaître l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.</p> <p>Mesurer l'atteinte de ses objectifs.</p>	<p>Réaliser concrètement son programme en tenant compte des exigences de sa vie (temps, erreurs de parcours, imprévus, etc.) et en utilisant de façon appropriée des stratégies d'évaluation et ce, sur une période de plusieurs semaines tout en exerçant un suivi quotidien et des bilans périodiques.</p> <p>Évaluer son entraînement à la fin de son programme.</p>	<p>Évaluer et interpréter l'atteinte de ses objectifs à l'aide des tests maisons (3.2).</p> <p>Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme (3.3)</p> <p>Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés (3.4)</p> <p>Interprétations significatives des progrès rencontrés et des difficultés éprouvées lors de l'application du PPAP (3.5)</p> <p>Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie (3.6).</p>	<p>PPAP :</p> <p>Enregistrement des activités effectuées (durée, série, répétition, fréquence cardiaque) des difficultés rencontrées, des ajustements apportés.</p>	<p>Analyse finale du PPAP</p> <p>Travail écrit</p> <p style="text-align: right;">10 points</p> <p><u>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET :</u></p> <p style="text-align: right;">10 POINTS</p>

Projet 5 : Démontrer une condition cardiovasculaire de niveau acceptable.

Objectifs, durée	Stratégies (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)																																									
Démontrer vers la fin de la session, une condition cardiovasculaire acceptable selon les normes établies au test navette 20 m.	<p>Le test navette 20 m. du début de la session permettra à l'étudiant de se situer face au travail qu'il aura à accomplir durant la session pour améliorer sa condition cardiovasculaire.</p> <p>Pour améliorer sa condition cardiovasculaire, l'étudiant devra pratiquer de façon régulière et suffisante des activités physiques dans une perspective de santé.</p> <p>Le test sera à nouveau administré le 15^e cours de la session.</p>	<p>Le participant démontre une condition cardiovasculaire lui permettant d'atteindre les seuils de réussite dans le test navette 20 m</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Palier atteint</th> <th rowspan="2">Note /20</th> </tr> <tr> <th>Filles</th> <th>Gars</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10,5 et +</td> <td>14 et +</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>9,5 – 10</td> <td>13 – 13,5</td> <td>21 – 21,5</td> </tr> <tr> <td>8,5 – 9</td> <td>12 – 12,5</td> <td>20 – 20,5</td> </tr> <tr> <td>7,5 – 8</td> <td>11 – 11,5</td> <td>18 – 19</td> </tr> <tr> <td>6,5 – 7</td> <td>10 – 10,5</td> <td>16 – 17</td> </tr> <tr> <td>5,5 – 6</td> <td>9 – 9,5</td> <td>14 – 15</td> </tr> <tr> <td>4,5 – 5</td> <td>8 – 8,5</td> <td>12 – 13</td> </tr> <tr> <td>3,5 – 4</td> <td>7 – 7,5</td> <td>10 – 11</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>6 – 6,5</td> <td>8 – 9</td> </tr> <tr> <td>2,5</td> <td>5 – 5,5</td> <td>6 – 7</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>4,5</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>1,5 et --</td> <td>4 et --</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Palier atteint		Note /20	Filles	Gars	10,5 et +	14 et +	22	9,5 – 10	13 – 13,5	21 – 21,5	8,5 – 9	12 – 12,5	20 – 20,5	7,5 – 8	11 – 11,5	18 – 19	6,5 – 7	10 – 10,5	16 – 17	5,5 – 6	9 – 9,5	14 – 15	4,5 – 5	8 – 8,5	12 – 13	3,5 – 4	7 – 7,5	10 – 11	3	6 – 6,5	8 – 9	2,5	5 – 5,5	6 – 7	2	4,5	4	1,5 et --	4 et --	2	L'étudiant s'occupe de maintenir ou d'améliorer sa condition cardiovasculaire à l'aide de son programme d'activités physiques.	<p>Selon le palier atteint dans le test cardiovasculaire 20 points</p> <p>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET : 20 POINTS</p>
Palier atteint		Note /20																																											
Filles	Gars																																												
10,5 et +	14 et +	22																																											
9,5 – 10	13 – 13,5	21 – 21,5																																											
8,5 – 9	12 – 12,5	20 – 20,5																																											
7,5 – 8	11 – 11,5	18 – 19																																											
6,5 – 7	10 – 10,5	16 – 17																																											
5,5 – 6	9 – 9,5	14 – 15																																											
4,5 – 5	8 – 8,5	12 – 13																																											
3,5 – 4	7 – 7,5	10 – 11																																											
3	6 – 6,5	8 – 9																																											
2,5	5 – 5,5	6 – 7																																											
2	4,5	4																																											
1,5 et --	4 et --	2																																											

7. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Objectif d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Pondération (%)
Projet 1	Planification du PPAP	individuel à la maison (écrit)	10 points
Projet 2	Examen théorique	individuel, au gym	5 points
	Examen théorique	individuel, au gym	10 points
	Cahiers de bord	individuel à la maison (écrit)	10 points
	Évaluation des critères d'efficacité en jeu	Individuel et collectif, au gym	20 points
Projet 3	Mini-cours	individuel au gym, au début du cours	15 points
Projet 4	Analyse finale du PPAP	individuel à la maison (écrit)	10 points
Projet 5	Évaluation de la condition cardiovasculaire	Test de course navette de 20 mètres de Léger	20 points
			Total : 100

Le **seuil de réussite** de ce cours est de **60 %** basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 6.5.2.1)

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.*

8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Matériel obligatoire : cadenas, crayon à mine, porte document, trousse d'hygiène personnelle (douche)

Documentation obligatoire : Texte COOP # 26045

9. MÉDIAGRAPHIE

En référence :

Richard Chevalier, *À vos marques, prêts, santé !* – 4^e ou 5^e édition, ERPI, 350 pages.

Thomas D. Fahey, Paul M. Insel, Walton T. Roth, *En forme et en santé*, Modulo éditeur, 1999, 271 pages.

Volley-ball Québec, *Manuel de l'entraîneur niveau I*. (Voir bibliothèque)

Volley-ball Québec, *Manuel de l'entraîneur niveau II*. (Voir bibliothèque)

Laferrière, Serge, *Plaisirs d'une vie active, Santé et éducation physique*, Les éditions CEC inc., Montréal, 1977, 193 pages.

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIÉA, article 5.1m).

2. Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIÉA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

3. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 5.6.1)

4. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIÉA.

5. Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

6. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Méthodologie » des centres de documentation du Cégep. Visitez l'adresse: CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

Les pénalités départementales concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) : Ceux-ci se verront traités comme des travaux remis en retard tant qu'ils ne seront pas conformes.

7. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. (voir grille). L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Grille de correction du français.

Grille de correction du français.		
Excellent	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont claires. Le propos est cohérent.- Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline.- En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	10/10
Moyen	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent.- La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux.- Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	6/10
Faible	<ul style="list-style-type: none">- Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté.- Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline.- Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	0/10

11. RÈGLES DÉPARTEMENTALES POUR TOUS LES COURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

1. Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter.

La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.

L'étudiant ne peut pas cumuler **plus de 4 heures d'absences**, à partir d'une 5^{ième} heure d'absence l'étudiant est exclu du cours.

Si l'étudiant est en mesure de justifier sa 5^{ième} heure d'absence par une raison grave (décès, maladie, cas de force majeure), il devra reprendre cette absence. Un étudiant peut se prévaloir de cette mesure une seule fois

2. Reprise

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible

3. Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absences. Un retard est comptabilisé comme **une heure d'absence**

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours. Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

12. MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Tenue vestimentaire obligatoire : T-shirt (pas de camisole), short ou pantalon de sport, souliers de gymnase. Tout accessoire pouvant nuire à la sécurité de l'étudiant ou celle des autres est interdit.

Une tenue inadéquate peut être une cause de refus d'accès au cours. Une absence est alors enregistrée pour l'étudiant concerné.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Précisions sur l'engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage :

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

13. CENTRE DE SERVICE ADAPTÉS (CSA)

Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous pouvez alors faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible

	Campus Longueuil	Campus ÉNA
Local :	D-0240	B-157
Par téléphone :	450-679-2631 #2272	450-679-2631 #4568
En ligne :	servicesadaptés@cegepmontpetit.ca	servicesadaptésena@cegepmontpetit.ca

14. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer.

Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

